

Un guide pour améliorer le suivi et l'évaluation des travaux de recherche de fin d'études en sciences de la santé

Exemple d'une grille pour la validation du mémoire de fin d'études de sage-femme à Marseille

Anne DEMEESTER*, Annie-Claire COTTU**, Marie-Pierre BALZING*, Dominique CHAVENT*, Chantal PERRIN-TERRIN*, Chantal COMELLI***, Monique SCHONEK*

Résumé **Contexte** : La formation des sages-femmes, comme la plupart des formations en sciences de la santé, exige la validation d'un travail individuel de recherche en fin de cursus. **Objectifs** : Exposer la démarche de l'équipe pédagogique de l'école de sages-femmes de Marseille et présenter la grille conçue pour améliorer le suivi et l'évaluation du mémoire des étudiants sages-femmes. La grille d'évaluation comprend une liste de 42 items avec un niveau acceptable de performance à atteindre. Au-delà du niveau minimum requis pour la validation, les points cumulés concourent à l'attribution d'une mention. **Bénéfices** : Pour les étudiants : aide méthodologique, outil d'auto-évaluation, reconnaissance de la qualité du travail effectué, support de feedback correctif. Pour les directeurs de mémoire : référentiel commun des objectifs à atteindre, aide au feedback. Pour les membres du jury : outil qui guide et objective l'évaluation, trace écrite en cas de litige. **Limites** : L'outil serait moins adapté pour une recherche purement bibliographique. Certains étudiants pourraient se montrer stratégiques en ne visant que la performance minimale à atteindre. **Perspectives** : La qualité des travaux présentés devrait s'améliorer, le mémoire devrait trouver sa juste place dans le cursus médical de sage-femme et, à plus long terme, les sages-femmes pourraient s'impliquer plus facilement dans la recherche. **Conclusion** : La grille proposée ici est adaptable à l'évaluation de travaux de recherches dans le cadre d'autres formations en sciences de la santé.

Mots clés Travail de recherche ; grille d'évaluation ; sages-femmes ; formation en sciences de la santé.

Summary The French midwife's program, like most of the health education programs, requires the validation by the students of a personal and medical research work, at the end of their studies. **Purpose**: The teacher's team of the school of midwifery of Marseille explains here its approach and presents the grid constructed to follow up and assess research reports. The checklist used for assessment comprised 42 items with a minimal level of performance. Above this minimal level and according to the total of points, different distinctions are given. **Benefits**: Concerning students: methodological help, self evaluation tool, better recognition of their work, corrective feedback. Concerning report directors: referential of expected objectives, help with feedback. Regarding members of the final jury: guide assessment and a written copy in case of disagreement. **Limits**: The tool could be less adapted in the case of bibliographic research. Some students could be strategic in just reaching the lowest level required. **Prospects**: The quality of the presented reports should be improved, research should find its right place in the program, and further more, it should help midwives to be more involved in medical research. **Conclusion**: The following grid can easily be adapted for the validation of research reports or theses in other health education programs.

Key words Research's report; assessment tool; midwives; health education programs.

Pédagogie Médicale 2004 ; 5 : 46-51

* Sage-femme cadre enseignant, ** Directrice sage-femme, *** Cadre infirmier enseignant

Correspondance : Ecole de sages-femmes de Marseille - Faculté de médecine secteur Nord - 27, bd Pierre Dramard - 13 916 Marseille cedex 20 - Tel. : +33 491 69 88 31 - mailto:anne.demeester@mail.ap-hm.fr

Introduction

Quel que soit le cursus dans lequel ils se trouvent engagés, les étudiants en sciences de la santé doivent mener et valider un travail individuel de recherche de fin d'études, en vue de l'obtention du diplôme qui leur permettra d'exercer. C'est le cas notamment des étudiants sages-femmes qui, depuis 1985, doivent élaborer et soutenir un mémoire devant un jury composé de sages-femmes et de médecins, enseignants de l'école ou praticiens hospitaliers. Le nouveau programme des études de sages-femmes¹ précise que l'objectif est de mettre en œuvre un travail individuel de recherche en lien avec la profession. Cet objectif semble tout à fait pertinent car les compétences que développe un travail de recherche sont complémentaires et convergentes avec celles nécessaires à la sage-femme dans son exercice professionnel, compte tenu du fait que sa pratique, comme toute pratique médicale, est en permanence liée à l'évolution des savoirs et des techniques.

La réalisation du mémoire est l'aboutissement des enseignements spécifiques dispensés à l'école dans le cadre de l'initiation à la recherche médicale. La validation est soumise aux 5 membres d'un jury², qui disposent d'une grille destinée à les guider dans l'évaluation du travail écrit et de la soutenance orale de l'étudiant. Il n'existe aucun outil standard d'évaluation du mémoire des études de sages-femmes, à charge pour chaque école d'en construire un.

Dans le cadre d'un processus d'amélioration nécessaire de l'évaluation des travaux présentés, l'équipe pédagogique de l'école de sages-femmes de Marseille a conçu une nouvelle grille de validation du mémoire de fin d'études.

Cet article a pour objet de présenter à d'autres formateurs et évaluateurs en sciences de la santé un outil pédagogique susceptible de s'adapter à leurs exigences en matière de suivi et d'évaluation des travaux de fin de curriculum.

Finalités de notre démarche

Créer un outil-guide pour la réalisation, le suivi et l'évaluation du mémoire de fin d'études de sage-femme, destiné à la fois aux étudiants, aux directeurs de mémoires et au jury, afin de :

- Améliorer la qualité des travaux de recherche.
- Redonner au mémoire sa juste place dans la formation.
- Réduire la subjectivité dans l'évaluation.
- Mettre en valeur les travaux de qualité.

Processus d'élaboration de la grille

Animés par la volonté d'améliorer la procédure de validation des mémoires de fin d'études, 4 des 7 membres de l'équipe pédagogique de l'école se sont réunis pour concevoir un nouvel outil. La première étape fut de définir ensemble les finalités de cette démarche ; la deuxième étape fut d'étudier la documentation rassemblée : ancienne grille d'évaluation du mémoire, grilles d'autres formations en sciences de la santé^{3,4}, ouvrages⁵ et articles pédagogiques. Un article de Georges Bordage⁶ a particulièrement retenu notre attention et nous nous en sommes inspirés, notamment pour définir les items de la future grille. Cette première séance de travail a permis de concevoir une maquette et de la soumettre à la critique des trois autres membres de l'équipe. Des premières corrections ont été apportées, tant dans le fond que sur la forme.

A ce stade, la grille a été envoyée à Georges Bordage qui nous a en retour fait part de ses suggestions quant aux exigences à avoir en matière de références bibliographiques et de présentation des travaux.

La grille et ses consignes d'utilisation ont été communiquées aux membres du jury 2003. Les remarques faites par ces derniers nous ont permis de réajuster encore quelques items.

Présentation de la grille

La grille se décline sur 2 pages (*Tableau 1*). En page 1 se trouvent l'identification de l'étudiant, celle de l'évaluateur, le rappel de l'objectif institutionnel du mémoire et les consignes d'utilisation. C'est également sur cette première page qu'à l'issue de sa lecture, l'évaluateur relève le nombre d'items cochés, puis après la soutenance orale, se prononce sur la validation, détermine la mention, donne son éventuelle appréciation générale, date et signe.

En page 2 sont développés 42 items dont 25 sont grisés. Tous les items grisés doivent être cochés pour que le mémoire soit validé : leur ensemble représente le niveau acceptable de performance⁷ défini par l'équipe. Ce niveau minimum a été défini par la sélection des items qui semblaient le mieux mettre en évidence des compétences indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme : analyser, synthétiser, évaluer, réajuster, et s'exprimer clairement. En plus des items grisés, les autres items cochés sont comptabilisés et concourent à l'attribution d'une mention.

Concepts et Innovations

Tableau 1 : Grille d'évaluation du mémoire – Ecole de sages-femmes de Marseille
Evaluation du mémoire de fin d'étude

Nom de l'étudiant :	
Nom de l'évaluateur :	
Objectif du mémoire : Réaliser un travail individuel de recherche ayant un rapport direct avec la profession de sage-femme, en vue de l'obtention du diplôme d'état.	
Consignes pour remplir la grille :	
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre une croix dans la case de droite pour chaque item validé • Les 25 items grisés doivent être cochés pour que le mémoire soit validé • Les autres items cochés concourent à l'obtention d'une mention 	
Validation des items	Résultats
* les 25 items grisés ne sont pas tous cochés	mémoire non validé
* les 25 items grisés sont tous cochés	mémoire validé
Score	Mention
39 à 42 items validés	Très honorable avec félicitations du jury
35 à 38 items validés	Très honorable
29 à 34 items validés	Honorable
25 à 28 items validés	Passable
Appréciation générale :	
Date et signature du jury :	

Utilisation de la grille

La grille est présentée en classe aux étudiants au début de la 1^{ère} année de la 2^e phase des études (4^e année, PCEM1* compris). A cette occasion, les items sont expliqués un par un et annoncés comme étant des objectifs à atteindre. Il est conseillé aux étudiants de bien étudier la grille avant de démarrer leur travail et de vérifier régulièrement les items tout au long de l'avancée de leurs travaux (recherche, résultats, rédaction, préparation de la soutenance). A cet effet, tous les étudiants en reçoivent un exemplaire.

Chaque membre de l'équipe pédagogique guide une dizaine de travaux par an sur le plan méthodologique. La grille peut-être utilisée lors des rencontres individuelles de suivi de mémoire entre directeur de mémoire et étudiant. Pointer ensemble les items validés permet de donner à l'étudiant un *feedback* sur le travail effectué et de mettre en évidence les éventuels efforts à fournir.

Les mémoires sont rendus au cours de l'année suivante : 2^e année de la 2^e phase (5^e année, PCEM1 compris). Ils sont remis en mains propres aux membres du jury par la sage-femme enseignante responsable de la promotion.

* PCEM1 : première année du 1^{er} cycle des études médicales

1. Evaluation du travail écrit

* Le titre reflète correctement le contenu et l'étendue de l'étude présentée

LE CONTENU

INTRODUCTION À L'ÉTUDE

- * Le but, les objectifs de l'étude et le public concerné sont clairement identifiés
- * L'intérêt de l'étude est argumenté (intérêt personnel, professionnel, motivation)
- * Le plan de rédaction du mémoire est clairement annoncé
- * La problématique (contexte théorique) est présentée de façon claire et synthétique

MATÉRIELS ET MÉTHODES

- * Le type de recherche est clairement annoncé
- * Les modalités (population cible, terrain, durée) de la recherche sont détaillées
- * Les limites de la recherche sont identifiées
- * Les critères (inclusion/exclusion) retenus pour l'étude sont clairement décrits et argumentés
- * Les moyens ou les outils de recherche utilisés sont clairement décrits et pertinents
- * Les méthodes d'analyse des données recueillies sont décrites et appropriées

RÉSULTATS

- * Les résultats présentés sont précis
- * Le choix des tableaux ou graphiques est judicieux
- * Le contenu des tableaux ou graphique est juste et clair
- * La section des résultats ne contient pas d'opinion

DISCUSSION ET CONCLUSION DE L'ÉTUDE

- * La discussion concerne directement l'étude menée
- * La discussion met en évidence les capacités d'analyse
- * La discussion met en évidence l'implication personnelle
- * Les conclusions de l'étude sont en cohérence avec les résultats obtenus
- * Les conclusions de l'étude mettent en évidence la capacité de synthèse

PROPOSITIONS

- * Les propositions sont clairement énoncées
- * Les propositions sont réalistes
- * Les propositions sont originales

CONCLUSION

- * Les différentes étapes du travail et les résultats sont synthétisés
- * Les bénéfices retirés du travail sont clairement exposés
- * Les limites du travail sont exprimées avec honnêteté
- * De nouvelles perspectives de recherche sont proposées

RÉFÉRENCES

- * Le nombre de références est raisonnable (ni trop, ni trop peu)
- * Le contenu du travail montre que les références ont été exploitées de façon pertinente
- * Les références sont présentées selon les règles de publication

LA PRÉSENTATION

- * Le document présenté est clair, lisible et structuré
- * Le vocabulaire est riche et adapté
- * Les règles de la langue française sont respectées (orthographe, syntaxe, ponctuation)
- * Les erreurs (frappe, impression) sont absentes ou corrigées
- * Le nombre de pages est conforme aux exigences institutionnelles (de 40 à 60 pages)

2. Evaluation de la soutenance

- * Les principales étapes du travail et les résultats sont succinctement présentés
- * La critique effectuée est objective et constructive
- * Un complément d'informations pertinentes est apporté
- * Des supports audiovisuels clairs et adaptés sont utilisés
- * L'expression orale est claire et audible
- * L'exposé oral reflète la maîtrise du sujet
- * Le temps imparti est respecté (10 minutes)

Concepts et Innovations

Cette rencontre permet de présenter la grille aux évaluateurs et de favoriser ainsi son utilisation. Les évaluateurs finissent de remplir leurs grilles le jour de la soutenance. L'attribution d'une mention est fonction de la moyenne faite entre les différents scores obtenus. Dans certains cas, le jury peut être amené à délibérer.

La grille figure également dans le référentiel de méthodologie du mémoire de l'école, mis à disposition des étudiants et de l'équipe pédagogique.

Bénéfices

Le recours à cet outil comporte un certain nombre d'avantages.

Pour les étudiants, la grille constitue : **a)** un guide méthodologique : la grille reprend les différentes étapes de la recherche et de la réalisation du mémoire ; **b)** la liste des objectifs à atteindre^{7,8} ; **c)** un outil d'auto-évaluation : en pointant les objectifs atteints, l'étudiant mesure sa progression, repère les manques et peut adapter son rythme de travail ; **d)** la reconnaissance de la qualité du travail effectué grâce à l'attribution d'une mention : dans le cursus de formation des sages-femmes le mémoire doit être validé mais ne fait pas l'objet d'une notation et la seule nuance possible entre une recherche excellente et une autre moyenne est l'attribution d'une mention en rapport avec

la qualité du travail rendu ; **e)** un support pour le *feedback* correctif⁹ indispensable en cas de non validation.

Pour les directeurs de mémoire, la grille constitue : **a)** la liste des objectifs à atteindre ; **b)** une base de référence qui permet un discours commun de la part des différents directeurs de mémoire ; **c)** un outil de vérification de l'avancée des travaux qui permet de proposer à l'étudiant d'effectuer les réajustements nécessaires.

Pour les membres du jury, la grille constitue : **a)** la liste des objectifs à atteindre ; **b)** un outil qui guide et objective l'évaluation ; **c)** une trace écrite de l'évaluation, indispensable à l'heure actuelle, notamment en cas de litige.

Limites

Selon deux évaluateurs, l'outil serait moins adapté aux recherches exclusivement historiques ou bibliographiques. Cet inconvénient devrait *a priori* disparaître puisque les étudiants adapteront désormais leur travail au plan proposé par la grille. Les synthèses méthodiques de la littérature scientifique (revues systématiques) sont d'ailleurs aujourd'hui élaborées selon des méthodes explicites d'accès aux bases documentaires, de sélection des articles et d'analyse critique de ces derniers¹⁰.

Les étudiants pourraient se montrer stratégiques et effectuer un travail *a minima* en ne visant que les items grisés.

Tableau 2 : Correspondance entre score, note /20 et attribution des mentions

Score	Note /20*	MENTION
25	10,00	Passable
26	10,60	
27	11,20	
28	11,70	
29	12,30	Honorable
30	12,90	
31	13,50	
32	14,10	
33	14,70	
34	15,30	
35	15,90	Très honorable
36	16,50	
37	17,10	
38	17,70	
39	18,30	Très honorable avec Félicitations du jury
40	18,90	
41	19,50	
42	20,00	

Plus contraints qu'auparavant par le cadre institutionnel, notamment dans le choix du sujet et de son support de présentation, certains étudiants pourraient se sentir freinés dans leur créativité.

Perspectives

Finalisée début 2003, cette nouvelle grille a été testée aux sessions de juin et de septembre. L'évaluation a été perçue par l'équipe comme plus juste que les années précédentes, avec également l'attribution de plus de mentions. La grille a été bien accueillie par les membres du jury qui déclarent l'avoir utilisée mais ne l'ont pas forcément remplie ou rendue. Un travail de communication est encore nécessaire afin de disposer par écrit de tous les éléments utiles en cas de litige avec un étudiant mais plus encore pour donner un *feedback* précis mettant en évidence les points à retravailler en cas de non validation en juin.

La grille devrait permettre au mémoire de trouver sa juste place dans la formation.

Il serait intéressant d'étudier, à partir de 2005, les résultats obtenus (validations et mentions) pour les étudiants qui ont pris connaissance de cette nouvelle grille au tout début de leur recherche en octobre 2003. L'écart entre les travaux attendus et les travaux effectués devrait se trouver réduit avec une amélioration globale de la qualité des recherches présentées : diminution des non-validations, augmentation du nombre de mentions attribuées et élévation de leur niveau. Cette sensibilisation à la méthodologie de la recherche en formation initiale devrait inciter les futurs professionnels à participer, voire à conduire eux-mêmes

des travaux de recherche quelques années plus tard. Il est important qu'à l'avenir, comme les médecins et à leurs côtés, les sages-femmes développent le secteur recherche de leur profession.

Conclusion

Dans le cadre de la validation des travaux de recherche en sciences de la santé, cet outil présente deux atouts majeurs. Le premier est de pouvoir modifier le niveau acceptable de performance souhaité, en augmentant ou diminuant la sélection des items grisés. Le second est de pouvoir facilement s'adapter aux exigences d'une autre formation ou spécialité : il suffit pour cela de remplacer certains items et d'inclure, le cas échéant, un système de notation (*Tableau 2*). La conception de cette nouvelle grille nous a mobilisés dans un processus commun d'amélioration du suivi et de l'évaluation des mémoires des étudiants sages-femmes. Dans la réalisation de ce projet, chaque membre de l'équipe pédagogique a pu librement apporter sa réflexion, l'enrichir de son expérience et s'investir à hauteur de sa motivation.

Remerciements

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à messieurs les Professeurs Georges Bordage (Chicago) et Bernard Charlin (Montréal) pour leurs suggestions et leurs encouragements. Nous remercions également messieurs les Professeurs Marc Gamberre et Xavier Thirion pour leur disponibilité et leur investissement dans le suivi des travaux de recherche des étudiants.

Références

1. Arrêté du 11 décembre 2001 fixant le programme des études de sage-femme.
2. Arrêté du 11 décembre 2001 relatif au contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants sages-femmes et à l'organisation des examens, section VI, articles 14-15-16.
3. Biberson P, Damour C, Gagnayre R, Sohier N. *Guide pratique pour la formation des personnels de santé*. Paris : Médecins sans frontières, 1997.
4. D'Ivernois J-F, Gagnayre R, Marchand C, Diogou A. *Recueil de grilles dans les domaines psycho-affectif, cognitif et sensori-moteur*. Paris : Département de pédagogie des sciences de la santé, UFR SMBH Léonard de Vinci, Faculté de médecine, université de Paris 13, Bobigny, 1999.
5. Guidère M. *Méthodologie de la recherche (mémoire, master, doctorat)*. Guide du jeune chercheur en Lettres et Langues. Paris : Ellipses, 2003.
6. Bordage G. *La préparation d'un article pour publication*. *Pédagogie Médicale* 2002 ; 3 : 237-248.
7. Guilbert J-J. *Guide pédagogique pour les personnels de santé*. Genève : OMS, sixième édition, 1990.
8. Mager R-F. *Comment définir des objectifs pédagogiques*. Paris : Bordas, 1990.
9. O'Brien HV, Marks MB, Charlin B. *Le feedback (ou rétroaction) : un élément essentiel dans l'intervention pédagogique en milieu clinique*. *Pédagogie médicale* 2003 ; 3 : 184-191.
10. Prescrire Rédaction. *L'art de choisir ses sources et d'interpréter les informations*. *Rev Prescrire* 2003 ; 23 (245 Suppl.) : 887-890.